

Taux de fécondité.—La répartition de la population selon le sexe et l'âge est un élément important qui sert à déterminer la natalité, la mortalité et la nuptialité. Comme plus de 95 p. 100 des enfants naissent de femmes âgées de 15 à 50 ans, les différences de la proportion de femmes dans ces groupes d'âge, par rapport à la population en général, seront cause de différences dans la natalité de différents pays ou différentes régions, bien que la fécondité des femmes de chaque âge puisse être la même. Des mesures de la fécondité, indépendantes de la répartition de la population selon le sexe et l'âge, ont donc été établies. Les plus reconnues sont les taux de fécondité de chaque âge et les taux de reproduction.

De plus amples détails à ce sujet ont paru aux pp. 162-163 de l'*Annuaire* de 1947 ou dans le rapport *Taux bruts et nets de reproduction, Canada et provinces*, publié par le Bureau fédéral de la statistique, Ottawa.

Âge des parents.—La répartition numérique et proportionnelle des naissances vivantes légitimes, selon l'âge des parents, figure au tableau 15, celle des naissances vivantes illégitimes, selon l'âge de la mère, au tableau 16, et celle des mort-nés, selon l'âge de la mère, au tableau 17. La moyenne de l'âge des parents est aussi donnée.

En 1930-1932, l'âge moyen des pères était 33·7 ans et celui des mères, 29·3 ans. L'âge moyen des parents est maintenant un peu moins élevé. Outre les taux de fécondité de chaque âge, deux autres facteurs aident à déterminer la moyenne d'âge des parents qui ont des enfants: en premier lieu, l'âge moyen des parents éventuels, soit la population de 15 à 50 ans, et ensuite la proportion de premières et deuxième naissances par rapport au total. L'âge moyen des hommes de 15 à 50 ans était 30·9 ans en 1931 et 30·7 ans en 1941; celui des femmes, 30·4 ans en 1931 et en 1941. Les changements sont donc très faibles. Toutes choses égales, une forte proportion de premières et de deuxième naissances abaissera l'âge moyen des parents. En 1930-1932, les premières et deuxième naissances formaient 43 p. 100 de toutes les naissances. En 1945-1948, elles constituent ensemble 57 p. 100 du total. Ces changements, très considérables, expliquent la diminution de l'âge moyen des parents.

Les tableaux 15, 16 et 17 font ressortir d'autres faits. D'abord, l'âge moyen des pères d'enfants légitimes dépasse de 4 ans environ celui des mères. Puis, l'âge moyen des mères d'enfants illégitimes est inférieur de 4 à 5 ans environ à celui des mères d'enfants légitimes; en 1930-1932, la différence était de 6 ans. Cela tient à ce que plus des deux tiers des enfants illégitimes naissent de mères âgées de moins de 25 ans. Enfin, l'âge moyen des mères d'enfants mort-nés dépasse celui des mères d'enfants nés vivants. Le tableau 17 fait voir que la mortinatalité par 1,000 naissances vivantes augmente avec l'âge de la mère: elle est plus de deux fois aussi élevée pour les mères de 40-44 ans que pour celles de 20-24 ans, et plus de trois fois aussi élevée pour celles de 45-49 ans.